

## Bienvenue chez Les Touchatout Guide année 2016-2017

Votre enfant va utiliser le service NAP, Périscolaire ou Centre de loisirs au cours de l'année 2015-2016, vous trouverez dans ce guide des informations pratiques.

Si toutefois vous aviez des questions n'hésitez pas à contacter la direction de l'Accueil de loisirs :  
[cshlestouchatout@gmail.com](mailto:cshlestouchatout@gmail.com) ou par téléphone au 02-51-06-22-58



L'inscription est gratuite, annuelle et sans obligation de fréquentation par votre enfant. Cependant, elle permet, en cas d'imprévu, que l'enfant puisse être pris en charge par l'Accueil Périscolaire (garderie) ou l'Accueil de loisirs.

Le dossier d'inscription est obligatoire dès l'utilisation d'un des trois services (NAP / Périscolaire / Accueil de loisirs), il comporte une fiche familiale et une fiche sanitaire accompagnées des copies des vaccinations de l'enfant.

Pour l'Accueil de loisirs et le Périscolaire, il est complété avec un RIB, une autorisation de prélèvement SEPA et une attestation de quotient familial.

**Attention :** tout dossier incomplet sera facturé au tarif correspondant et ce jusqu'à régularisation.

Il est à retourner au centre de loisirs avant le 15 septembre 2016.



## Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Ces activités sont gratuites et concernent uniquement les enfants de l'école publique de La Boissière Des Landes

Pour les moyennes et grandes sections : les mardis et les vendredis de 13h30 à 14h30 au centre de loisirs.

Pour les CP/ CE1 : les lundis de 13h45 à 14h45 et les jeudis de 15h30 à 16h30 au centre de loisirs.

Pour les CE2/ CM1 : les lundis de 15h30 à 16h30 et les jeudis de 13h45 à 14h45 au centre de loisirs.

Pour les CM1/CM2 : les mardis et les vendredis de 15h30 à 16h30 au centre de loisirs.



Les enfants sont d'office inscrits pour chaque période aux 2 h de NAP / semaine. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant participe aux NAP vous devez en informer par écrit la mairie ou l'accueil de loisirs directement avant la date précisée sur les communications en précisant la ou les périodes concernées.

En cas d'absence de votre enfant, merci de le signaler par mail : [clsh.lestouchatout@gmail.com](mailto:clsh.lestouchatout@gmail.com) ou par téléphone : 02-51-06-22-58



La communication :

Les programmes d'animations sont distribués par l'école, envoyés en mail et disponibles sur notre site internet. Cette année, l'équipe d'animation met en place un journal qui sera distribué avant chaque période de vacances via l'école.

Vous trouverez le règlement intérieur, le Projet Éducatif Du Territoire (définissant les objectifs ainsi que les modalités de fonctionnement) les programmes de la période en cours sur notre site Internet NAP.BDL (dans votre moteur de recherche Google) Vous trouverez aussi un espace où vous pouvez laisser idées, commentaires, remarques ou questions.

L'équipe d'animation :

Cathie HUET



Directrice

Maxime PICARD PREAU

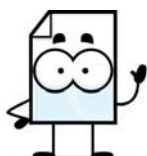


Animateur

Aurore POULET



Animatrice



Si vous souhaitez les documents au format papier, ou pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à contacter la direction de l'accueil de loisirs ou la Mairie.

# L'Accueil Périscolaire

Ouvert tous les jours d'école décrétés par le ministère de l'éducation nationale.  
Les lundis mardis jeudis et vendredis : de 7h30 à 9h et de 16h45 à 18h 45.  
Les mercredis : de 7h30 à 9h



La réservation est obligatoire et peut se faire via nos formulaires de réservation mis en ligne une semaine avant le début de la période à venir sur notre site Internet [alshlestouchatout](http://alshlestouchatout) ou sur papier libre transmis directement à la direction de l'Accueil



Aucune réservation modification ou annulation orale ne sera prise en compte.

En cas d'urgence, d'imprévu, de modification, d'annulation, d'absence il est nécessaire de prévenir la direction de l'Accueil de loisirs par mail ou texto au 06-26-74-67-75.

En cas de défaut de réservation (absence d'annulation ou absence de réservation)  
un forfait supplémentaire de 10 € par enfant sera facturé.

## Le thème de l'année et nos objectifs :

Tout en répondant aux besoins de garde des familles et en accueillant les enfants en assurant leur sécurité physique morale et affective, l'équipe d'animation a choisi de travailler sur la socialisation des enfants : au programme cette année

« Les Touchatout jouent » :

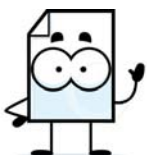
Les jeux de société (fabrication de jeux, découverte de nouveau jeux ...) / jeux d'imitation (marchandes, voitures, pirates...) / Jeux de construction (cubes, circuits...) / Jeux collectifs (jeux extérieurs, de coopération ...) / Jeux musicaux (la chaise musicale ...)

Le jeu sous toutes ses formes !



Toujours l'accompagnement aux devoirs avec nos deux bénévoles les lundis et les jeudis, l'initiation à l'art plastique avec Sandrine et les activités libres (jeux d'imitation, jeux de société, modelages, perles, dessins, jeux de construction ...).

Vous trouverez le règlement intérieur, le Projet Éducatif (définissant les objectifs ainsi que les modalités de fonctionnement) le projet pédagogique sur notre site [alshlestouchatout](http://alshlestouchatout) (dans votre moteur de recherche Google). Les documents sont consultables dans le hall de l'Accueil de loisirs



Si vous souhaitez les documents en format papier, ou pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à contacter la direction de l'accueil de loisirs.

L'équipe d'animation :

En accord avec la réglementation en vigueur l'équipe est composée de :

Cathie HUET

Aurore POULET

Camille LEVEQUE

Sandrine TUDEAU



Directrice

Animatrice

Animatrice

Animatrice

Dans le cadre de leurs formations, l'équipe accueille des stagiaires.

### Un matin au périscolaire :

À l'arrivée de l'enfant, le parent signe la feuille de présence et accompagne l'enfant jusqu'à l'animateur.

L'enfant peut prendre un petit déjeuner (fournit par la famille jusqu'à 8h15)

L'enfant choisit l'activité de son choix : jeux de société, de construction, d'imitation, perles, peintures, coloriages, initiation arts plastiques, scoubidou, pâte à modeler, lecture.

À 8h40 on range, et on se prépare pour partir à l'école privée puis publique.



### Un soir au périscolaire :

À 16h30, Camille prend en charge les enfants de l'école publique avec Sandrine. Cathie s'occupe de l'école privée.

Les enfants se rejoignent à l'accueil de loisirs, pour 16h40, installent leurs affaires et passent aux sanitaires.

Le goûter est déjà installé sur les tables. Les animateurs passent pour resservir les enfants.

Les lundis et les jeudis, avec 2 bénévoles, un accompagnement aux devoirs est proposé permettant aux enfants de bénéficier d'un lieu calme pour s'avancer dans ses devoirs.

Les enfants choisissent comme le matin l'activité de leurs choix : jeux de société, de construction, d'imitation, perles, peintures, coloriages, initiation arts plastiques, scoubidou, pâte à modeler, lecture, jeux extérieurs.

Les animateurs sont là pour jouer, donner à jouer et faire jouer les enfants tout en assurant leur sécurité.



## L'Accueil de Loisirs

Ouvert les mercredis et toutes les vacances scolaires à condition que les effectifs soient supérieurs à 8 enfants de 7h30 à 18h45 (péri centre de 7h30 à 9h et de 17h à 18h45)

Les horaires d'accueil : afin de ne pas perturber les animations, **l'accueil des enfants et des familles ne peuvent se faire qu'entre :**



7h30 – 9h45 : arrivée du matin

11h30 – 12h15 : arrivée après-midi + repas / départ matin sans repas

13h15 – 14h00 : arrivée après-midi sans repas / départ matin + repas

17h00-18h45 : départ soir

La réservation est obligatoire et peut se faire via nos formulaires de réservation mis en ligne sur notre site Internet : [aish.lestouchatout](http://aish.lestouchatout) ou sur papier libre.

Pour les mercredis : les formulaires sont disponibles une semaine avant la période à venir. Les réservations doivent être faites avant le lundi midi

Pour les vacances : les formulaires sont disponibles 3 semaines avant. Les réservations doivent être faites au plus tard 8 jours avant le début des vacances pour permettre les déclarations DDCS.

**Aucune réservation orale ou sur répondeur ne sera prise en compte.**

En cas d'absence de réservation un supplément de 10 € par enfant vous sera facturé si l'effectif des animateurs permet la prise en charge de votre enfant.

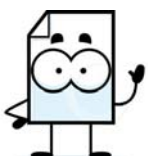
En cas d'absence de l'enfant, un certificat médical devra être fourni sans quoi la ou les journées concernées seront facturées.



Le thème de l'année et nos objectifs :

Tout en répondant aux besoins de garde des familles, et en accueillant les enfants en assurant leur sécurité physique morale et affective, l'équipe d'animation a choisi de travailler sur l'épanouissement de l'enfant.

Vous trouverez le règlement intérieur, le Projet Éducatif (définissant les objectifs ainsi que les modalités de fonctionnement) le projet pédagogique, les programmes de la période en cours sur notre site Internet [aish.lestouchatout](http://aish.lestouchatout). Ces documents sont consultables dans le hall de l'Accueil de loisirs.



Si vous souhaitez les documents au format papier, ou pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à contacter la direction de l'Accueil de loisirs.

## L'équipe d'animation

Cathie HUET



Directrice

Maxime PICARD PREAU



Animateur ALSH  
Animateur 10-14 ans

Camille LEVEQUE



Animatrice ALSH

### La journée type :

L'accueil de loisirs **ouvre à 7h30** (péricentre jusqu'à 9h) : l'accueil de l'enfant. C'est un temps qui permet de faire le lien entre le milieu familial et la vie à l'accueil de loisirs. Il permet à l'enfant de se « re-trouver » dans le lieu. Il choisit alors l'activité de son choix, l'animateur est là pour donner à jouer, faire jouer, jouer avec...

**9h45** : Le rangement et la présentation de la journée.

**10h** : début des activités : elles sont destinées à éveiller l'intérêt de chacun, à satisfaire la curiosité de tous en prenant en compte les rythmes, les besoins et les envies des enfants.

**11h30** : temps libre. C'est un temps indispensable à l'enfant, qui lui permet de choisir comment il veut occuper son temps. Ce sont ses vacances et c'est à son rythme qu'il pourra développer ses champs de compétences ou étayer ses potentialités. Un enfant ne fait jamais rien. Dans son temps libre, il apprend à trouver par lui-même l'activité qui correspond à son goût, à son âge, à son besoin. Pour trouver une activité et pour s'y investir il faut en éprouver le besoin et parfois passer par une phase de vide « je ne sais pas quoi faire » l'animateur est alors là pour accompagner l'enfant dans la découverte de son envie ou de son besoin et l'assister dans la réussite de ce projet.

### Le cas particulier du mercredi :

**11h50** départ de 2 animateurs pour la prise en charge des élèves de l'école publique de la Boissière des Landes inscrits à l'accueil pour l'après-midi avec repas.

**12h** : le repas. Les animateurs mangent avec les enfants, c'est un moment convivial où l'animateur est vigilant à ce que les enfants goûtent à tout.

**Après le repas** : pour les moins de 4 ans c'est le moment de la sieste ! Pour les plus grands, c'est le temps calme.

**13h45** : rangement et activités : le réveil de la sieste se fait de manière échelonnée, Pour les plus grands, les activités reprennent à 14h.

**15h30** : temps libre

**16h** : goûter

**A partir de 17 h et jusqu'à 18h45** (péricentre) : temps d'accueil, d'échanges et de retransmission avec les familles.